

Éducation prénatale

Messages clés pour l'Ontario



Violence

🔑 Messages clés

Il existe de nombreuses formes de violence dans les relations intimes.

La violence peut être physique, verbale, psychologique, financière ou sexuelle. En voici quelques exemples :

- ▶ Être frappée ou recevoir un coup de pied.
- ▶ Être menacée.
- ▶ Être insultée, ou ridiculisée.
- ▶ Être contrôlée financièrement.
- ▶ Être forcée à avoir des relations sexuelles contre sa volonté.

Dans une relation abusive, les deux partenaires ne sont pas égaux. L'un domine l'autre. Il arrive souvent de ressentir la peur et le besoin de faire très attention à ce que l'on dit ou à ce qu'on fait. La violence ne se produit peut-être pas tous les jours.

La violence peut être dangereuse pour vous et votre bébé.

Toutes les formes de violence peuvent être dangereuses pour vous et votre bébé. La violence peut causer la naissance prématurée de votre bébé ou l'accouchement d'un bébé de faible poids à la naissance. Elle peut également nuire à l'allaitement maternel ainsi qu'à votre capacité d'établir un lien affectif avec votre bébé. Un environnement marqué de violence présente un grand risque de danger physique ou psychologique pour vous et votre bébé. Protégez-vous ainsi que votre bébé. Si vous êtes victime de violence, parlez à quelqu'un en qui vous avez confiance.

La violence commence souvent ou s'aggrave pendant la grossesse.

La violence peut arriver à n'importe qui. Elle commence souvent pendant la grossesse et continue généralement après la naissance du bébé. Elle a tendance à s'aggraver avec le temps. La violence peut se poursuivre après la séparation d'un couple. La violence, en tout temps, est inacceptable.

Demandez de l'aide si vous êtes victime de violence.

Si vous avez besoin d'aide, parlez-en à votre prestataire de soins de santé ou à une personne de confiance. Il existe des services offerts aux femmes victimes de violence. Cette aide est confidentielle. Ces services vous aideront à prendre des décisions au sujet de votre avenir. Vous pourriez avoir besoin d'aide juridique ou d'informations pour savoir comment et où vous pouvez vous protéger ainsi que votre bébé ou vos enfants. Votre Société d'aide à l'enfance locale peut vous aider à assurer la sécurité et le bien-être de votre bébé ou de vos enfants. Pour obtenir de l'aide et des informations au sujet de la violence, contactez les ressources suivantes. Vous pouvez en trouver d'autres à la section Ressources et liens.

- ▶ Votre prestataire de soins de santé
- ▶ Votre bureau local de santé publique: 1-866-532-3161
- ▶ Ligne d'aide pour femmes victimes de violence: 1-866-863-0511
- ▶ Réseau canadien de refuges et de maisons de transition pour femmes
<http://hebergementfemmes.ca/>
- ▶ Réseau ontarien des centres de traitement en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale:
416-323-7327
<https://www.sadvreatmentcentres.ca/>
- ▶ Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance: 1-800-718-1797
<http://www.oacas.org/fr/sae-et-protection-de-lenfance/trouver-une-societe-daide-a-lenfance/>
- ▶ En cas d'urgence, appelez le 911